

LIENS

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806

Juillet 2020

N°29- Volume 1



Revue Francophone Internationale

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sénégal

Liens

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1



Revue de la Faculté
Des Sciences et Technologies
de l'Education et de la
Formation

Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Sénégal

Liens

Nouvelle Série

ISSN 0850 – 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1

Revue Francophone Internationale
Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la
Formation (FASTEF)
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)
Sénégal

B.P. 5036 Dakar – Fann / Sénégal
revue.liens@ucad.edu.sn

Directeur de Publication

Ousseynou THIAM

Directeurs Adjoints

Assane TOURE, Ndèye Astou GUEYE

Comité de Patronage

Ibrahima THIOUB, Professeur, Recteur de l'UCAD

Ibrahima DIOP, Professeur, ancien Doyen de la FASTEF

Amadou Moctar MBOW, ancien Directeur Général de l'UNESCO

Amadou Lamine NDIAYE, Professeur, ancien Recteur

Iba Der THIAM, Professeur, ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, ancien Ministre de l'Education Nationale

Comité Scientifique

Mamadi BIAYE, Professeur (UCAD, Sénégal) - Linda ALLAL, Professeur (Genève, Suisse) - Jean Emile CHARLIER, Professeur (Université Catholique de Louvain) - Jean Pierre CUQ, Professeur (Université de Nice Sophia Antipolis) - Fatima DAVIN CHNANE, Professeur (Aix-Marseille Université, France) - Souleymane Bachir DIAGNE, Professeur (UCAD, Sénégal), (Université de Montpellier, France) - Christian Sinna DIATTA, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean DONNAY, Professeur (FUNDP Namur, Belgique) - Kanvaly FADIGA, Professeur (FASTEF-UCAD, Côte d'Ivoire) - André GIORDAN, Professeur (Univ. de Genève, Suisse) - Mamadou KANDJI, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean-Marie DE KETELE, Professeur (FASTEF-UCAD, UCL, Belgique) - Marie-Françoise LEGENDRE, Professeur (Université de LAVAL, Québec) - Jean-Louis MARTINAND, Professeur (FASTEF-UCAD, CACHAN, France) - Mohamed MILED, Professeur (Université de Carthage, Tunisie) - Abdou Karim NDOYE, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Hamidou Nacuzon SALL, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Harouna SY, Professeur (FASTEF-UCAD) - Harisoa Tiana RABIZAMAHOLY, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Carla SCHELLE, Professeur (Université de Mayence, Allemagne) - Jean-Marie VANDER MAREN, Professeur (FSE, Université de Montréal, Québec) - José Luis WOLFS, Professeur (UCL, Belgique) - Eva L. WYSS, Professeur (Université de Coblence, Landau, Allemagne).

Comité de Lecture

Sénégal : Moustapha SOKHNA, (FASTEF-UCAD) - Oumar BARRY (FLSH-UCAD) – Sophie BASSAMA (FASTEF-UCAD) - Madior DIOUF (FLSH-UCAD) - Ousmane Sow FALL (FASTEF-UCAD) - Fatou DIOUF KANDJI (FASTEF-UCAD) - Boubacar KEÏTA (FST-UCAD) – Aboubacry Moussa LAM (FLSH-UCAD) - Mohamed LO (FASTEF-UCAD) - Aymerou MBAYE (FASTEF-UCAD) - Lat Soukabé MBOW (FLSH-UCAD) - Issa NDIAYE (FASTEF-UCAD)) – Papa Mamour DIOP (FASTEF-UCAD) - Boubacar NIANE (FASTEF-UCAD) - Mamadou SARR (FASTEF-UCAD) - Abou SYLLA (IFAN-UCAD) - Serigne SYLLA (FASTEF-UCAD) - Ibrahima WADE (ESP-UCAD).

Afrique : Urbain AMOA (Côte d’Ivoire) - Ahmed CHABCHOUB (Tunisie) Boureima GUINDO (Gabon) - Yvon-Pierre NDONGO IBARA (République du Congo) - Klohinwelle KONE (Côte d’Ivoire.) – Galedi NZEY (Gabon) - T. Jean Baptiste SOME (Burkina Faso).

Amérique : Guy PELLETIER (Canada)

Europe : Christel ADICK (Allemagne) – Mélanie DAVID (Allemagne) - Christian DEPOVER (Belgique) - Jacqueline BECKERS (Belgique) - Marcel CRAHAY (Belgique) - Cécile DEBUGER (Belgique) - Marianne FRENAY (Belgique) - Georges HENRY (Belgique) - Léopold PAQUAY (Belgique) - Marc ROMAINVILLE (Belgique) - Bernadette WILMET (Belgique) - Marguerite ALTET (France) - Pierre CLEMENT (France) - Danielle CROSS (France) - José FELICE (France) - Claudine TAHIRI (France)

Comité de Rédaction

Ousseynou THIAM (FASTEF-UCAD) - Assane TOURE (FASTEF-UCAD) - Ndéye Astou GUEYE (FASTEF-UCAD) - Harisoa T. RABIAZAMAHOLY (FASTEF-UCAD) - Souleymane DIALLO (INSEPS-UCAD) - Bamba D. DIENG (FASTEF-UCAD) - Mamadou DRAME (FASTEF-UCAD) - Manétou NDIAYE (FASTEF-UCAD) - Amadou SOW (FASTEF-UCAD) – Emanuel Dit Magou FAYE (FASTEF-UCAD).

Assistant Informatique

Mamadou Lamine KEBE

Assistante Administrative

Ndèye Fatou NDIAYE SY

SOMMAIRE

EDITORIAL	8
Harouna Sy	14
VIOLENCE A L'ECOLE : LE PIEGE DU NORMATIF	14
Ousséni Sore.....	32
POUR UNE APPROCHE CONTEXTUALISEE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE BURKINABE	32
Babacar Niane	48
LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SENEGAL	48
Boukaré Nacoulma	60
LES NOMS DE GUERRE DES CHEFS TRADITIONNELS MOOSE OU ZABUYA : ELEMENTS LINGUISTIQUES USUELS ENSEIGNES DANS LES ECOLES PRIMAIRES BILINGUES MOORE/FRANÇAIS AU BURKINA FASO	60
Koukoua Etienne N'gatta	72
L'INTERROGATION EN ABOURE	72
Oumar Dia	90
COMMENT REUSSIR L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE FRANÇAISE ?	90
Dionnodji Tchaine	100
ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE EN/DES LANGUES MATERNELLES TCHADIENNES. POURQUOI ET COMMENT REPENSER LA FORMATION DES MAITRES ?	100
Ousseynou Thiam.....	116
FRANCISATION, FRANCONISATION : LA LANGUE FRANÇAISE EN AFRIQUE	116
Justin Masandi Kisuku Lez	134
PROBLEMATISER LES PRATIQUES EVALUATIVES POUR UNE EVALUATION-SOUTIEN D'APPRENTISSAGE	134

<i>Pierre Baligue Diouf</i>	154
ANALYSE DIDACTIQUE D'OUTILS D'EVALUATION SOMMATIVE EN SVT A LA LUMIERE DE L'APC : CAS D'EPREUVES ADMINISTREES DANS LES INSPECTIONS D'ACADEMIE DE DAKAR ET SAINT-LOUIS	154
Ibn Habib Bawa	176
LA PROCRASTINATION SCOLAIRE, FACTEUR DE MAUVAISES PERFORMANCES DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ?	176
Ousmane Bâ, Souleymane Diallo, Amadou Anna Seye	190
L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT AU SENEGAL	190
Mouhamed Abdallah Ly	204
Y'EN A MARRE : LES OPTIONS LANGAGIERES D'UN MOUVEMENT CONTESTATAIRE	204
Bernard Kaboré, Issaka Sawadogo	220
DIRE LA DOULEUR EN SITUATION D'EXTREME VIOLENCE : CAS DE LA PRESSE ECRITE FACE AUX ATTENTATS TERRORISTES DU RESTAURANT CAPPUCCINO AU BURKINA FASO	220
Anatole Bére	232
DITS ET NON-DITS : ANALYSES LEXICOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES DE SLOGANS POLITIQUES EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE EN COTE D'IVOIRE	232
Assah N'Détibaye	250
LA REALITE DE LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE TCHADIENNE	250
Kouadio Adolphe N'goran	268
LES COMMUNAUTES LIBANAISES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DES CHIITES (1921-2009)	268

Kouakou Kouamé.....	284
ETUDE EXPLORATOIRE DU PROCESSUS D'OCTROI ET DE REMBOURSEMENT DE CREDIT DANS LES ETABLISSEMENTS DE MICROCREDIT	284
Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiag Diaw, Abdou Rakhmane Fall, Babacar Mbengue.....	302
L'ELEVAGE DES PORCS DANS LA COMMUNE DE BAMBEY AU SENEGAL : CARACTERISTIQUES ET CONTRIBUTION DANS LES REVENUS DES MENAGES URBAINS.	302
René Ndimagh Diouf, Cheikh Faye	322
CARACTERISTIQUES DE L'ECOULEMENT ET DES EVENEMENTS EXTREMES (CRUES ET INONDATIONS) DANS LE BASSIN DU BAFING EN AMONT DE MANANTALI	322
Maguèye Ndiaye, Abdoul Ahad Lô	346
CHEIKH AHMAD BAMBA MBACKE UN MYSTIQUE MULTIDIMENSIONNEL.....	346
Mouhamed Moustapha Dièye, Alassane Sow	364
EGLISES EVANGELIQUES A DAKAR : MODES D'IMPLANTATION, MARCHANDISATION DE LA FOI ET PROSELYTISME	364
Secka Gueye	382
LE COUPLE MIXTE, ENTRE SYMPATHIE ET TENSION..	382

EDITORIAL

Contrairement à beaucoup de secteurs fortement indisposés par la COVID 19, la recherche scientifique en Afrique et ailleurs semble bénéficier des ressources nécessaires pour préserver son dynamisme. Pour preuve, *Liens Nouvelle Série*, revue éditée par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (F.A.S.T.E.F.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (U.C.A.D.) a reçu pour ce numéro 29 de juillet 2020 cinquante-cinq projets d'article. Les quarante-trois articles acceptés à l'issue d'un processus d'instruction et de révision rigoureux traitent de thématiques variées. Les cadres de recherches sont divers et confirment, s'il en est besoin encore la vocation internationale de la revue. Ce volume 1 rassemble 24 articles relatifs aux sciences de l'éducation (violence scolaire, contextualisation de l'enseignement en Afrique, formation des enseignants, évaluation des apprentissages, éducation physique et sportive) et aux disciplines fondamentales (économie, environnement, religion, littérature).

L'article qui ouvre ce volume est consacré à la violence en milieu scolaire, un phénomène complexe. Au-delà du constat de ses manifestations dans les établissements scolaires du Sénégal, Harouna Sy questionne la subjectivité du discours et l'objectivation de la recherche sur la violence scolaire. L'auteur définit la violence scolaire en discutant les conceptions punitive, répressive mais aussi pédagogique et trouve qu'il est important que la recherche n'occulte pas le contexte dans lequel elle est observée.

Sept contributions sont consacrées à la problématique de la contextualisation et de l'africanisation de l'enseignement. Ousséni Sore aborde la contextualisation de l'enseignement/apprentissage du français au Burkina Faso. Le chercheur montre la légitimité d'une approche nouvelle de l'enseignement de la langue française au regard de la complexité linguistique et socioculturelle du pays. Babacar Niane invite à réfléchir sur l'approche pédagogique du *waññ* appelé aussi *boole* ou mémorisation du Coran. Il explique cette science pédagogique, créée par des *kaan* (ceux qui ont mémorisé le Saint Coran) wolofs, au Sénégal, et met en exergue des méthodes d'enseignement intéressantes. A son tour, Boukaré Nacoulma étudie l'exploitation des noms de guerre des chefs traditionnels moose à travers l'éducation à la citoyenneté dans les écoles bilingues mooré/français. Au Burkina Faso, les programmes

d'enseignement participent à la valorisation de la culture mooaga. L'article débouche sur des propositions didactiques visant à promouvoir la citoyenneté. Quant à Koukoua Etienne N'gatta, son article porte sur l'interrogation en abouré, une langue kwa, parlée au sud-est de la Côte d'Ivoire. Ce travail d'intérêt linguistique et didactique actualise les recherches sur l'enseignement des langues africaines et la nécessité d'impliquer les chercheurs des sciences du langage. La réflexion proposée par Oumar Dia sur les expériences menées dans le système éducatif sénégalais démontre les étapes de l'introduction des langues nationales à l'école française. Mais, pour Dionnodji Tchaïne, la réussite de l'enseignement/apprentissage en/des langues maternelles est un défi majeur pour le système éducatif tchadien. La place des artefacts pédagogiques dans l'apprentissage et la qualité de la formation des enseignants méritent une attention particulière. Enfin Ousseynou Thiam aborde deux concepts : la francisation et la franconisation africaines. Sa contribution retient que l'offre linguistique et culturelle de l'enseignement de la langue française a beaucoup évolué et les bénéficiaires aussi. Le chercheur trouve que le rôle de l'institution scolaire, les nouveaux artefacts d'apprentissage de la langue, les défis de l'équité et de la qualité rendent compte de la complexité des contextes et de l'intégration effective de la langue française dans le patrimoine éducatif, linguistique et culturel des pays.

Un article explore la question de la formation. Justin Masandi Kisuku Lez présente une recherche sur la formation des enseignants du secondaire de Kinshasa, de la République Démocratique du Congo en interrogeant leurs pratiques d'évaluation formative. La recherche met en relief la mise en œuvre de stratégies lacunaires et l'insuffisance à soutenir les apprentissages des élèves. L'auteur trouve des contingences contextuelles qui rendent peu efficace cette pratique que la formation doit s'évertuer à prendre en charge.

Deux articles portent sur la question de l'évaluation. En examinant l'évaluation des apprentissages et les performances scolaires au Sénégal dans la discipline des sciences de la vie et de la terre (SVT), Pierre Baligue Diouf démontre la non-congruence des pratiques évaluatives avec le programme qui prône l'approche par les compétences (APC) dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Dans la même veine, Ibn Habib Bawa propose une contribution à la compréhension des performances scolaires des élèves

du second cycle du secondaire au Togo en s'intéressant à la procrastination scolaire. Les résultats portent sur les qualités psychométriques, la performance et le genre, croisés aux disciplines de Français et de mathématiques.

L'éducation physique et sportive (EPS) est questionnée par Ousmane Bâ, Souleymane Diallo et Amadou Anna Sèye. Ces auteurs interrogent précisément l'impact de la pratique de l'EPS sur le développement de l'enfant au Sénégal. Leur objectif consiste à vérifier si le développement de l'enfant se bonifie de l'apprentissage de l'EPS. Leurs résultats sont éclairants quant à la plus-value de l'EPS dans la construction cognitive, physiologique et sociale de l'élève.

Trois articles abordent des problématiques (socio)linguistiques émergentes. D'abord, Mouhamed Abdallah Ly répond à la question : comment la prouesse discursive des jeunes de « Y'en marre » a-t-elle pu se jouer de la surveillance du pouvoir, de la méfiance des élites ? Inscrite dans le domaine des sciences du langage, la recherche propose une réflexion sur la « vocalisation du désespoir des jeunes » et les ressources linguistiques de la contestation. Ensuite, Bernard Kaboré et Issak Sawadogo traitent la question de la caractérisation du discours de la presse écrite locale face à la souffrance et à la mort causées par les attentats terroristes. La stratégie discursive déployée par la presse écrite au Burkina Faso pour relater les faits de manière à susciter l'émotion auprès de l'opinion publique suite aux attaques du 15 janvier 2016 lui sert de matière pour analyser le discours des journalistes où l'émotion tient une grande place. Enfin, Anatole Bère tente de cerner les stratégies discursives des politiques lors des élections municipales du 13 octobre 2018 en Côte d'Ivoire précédées d'une période de campagne électorale marquée par l'usage de slogans à travers des affiches fréquentes. L'auteur les analyse et arrive à la conclusion que la plupart des slogans des candidats sont construits suivant une logique d'enrôlement d'une jeunesse qui représente une frange importante de la population électorale. La structure des slogans est y est étudiée pour comprendre les stratégies discursives qui les sous-tendent.

Cinq articles traitent de l'économie et de l'environnement. Assah N'Détibaye oriente sa recherche sur l'Administration publique tchadienne en y examinant la place de la corruption. La contribution explique que la crise de compétences et la crise financière actuelle font prospérer la corruption. Le cadre méthodologique est empirique et les résultats montrent que ce fléau fait écueil au développement

économique du pays et à l'efficacité gouvernementale. En revanche, Kouadio Adolphe N'goran explore l'expansion socio-économique et l'enracinement d'une communauté confessionnelle en Côte d'Ivoire. Son travail de recherche porte principalement sur les chiites libanais (1921-2009) et démontre que la construction et la préservation de leur harmonie et les racines de leur communauté se font à travers l'éducation. Cependant la proximité de cette communauté avec le Hezbollah est une entrave à leurs actions socioéconomiques. Kouakou Kouamé montre les implications sociolinguistiques dans l'analyse du risque de non-remboursement. Il se fonde son analyse sur la conjugaison des sciences du langage et celles de l'économie, la configuration, les profils sociolinguistiques (marché et emprunteur) et du recours à un interprète pour justifier sa thèse. A leur tour, Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiang Diaw, Abdou Rakhmane Fall et Babacar Mbengue mènent une recherche sur l'élevage des porcs au niveau de la commune de Bambey au Sénégal. Avec des données quantitatives, les résultats mettent en relief les caractéristiques socioéconomiques des éleveurs, la conduite technique, l'évaluation leurs performances économiques leur genre, leur âge moyen, les catégories socioprofessionnelles qui s'y intéressent, les modes de conduite, l'effectif total des porcs... Par ailleurs, réfléchissant sur l'environnement avec une approche géographique, René Ndimag Diouf et Cheikh Faye articulent les événements extrêmes, la variabilité climatique, le faible niveau de maîtrise des eaux et des mauvaises conditions de remplissage des réservoirs et les économies nationales des pays du sahel. Cet article analyse les caractéristiques de l'écoulement du bassin du Bafing en amont de Manantali et leurs implications sur les inondations dans les espaces environnants et la rentabilité de l'économie.

Deux articles sont consacrés à des sujets d'orientation religieuse. Celui de Maguèye Ndiaye et d'Abdoul Ahad Lô invite à la rencontre de Cheikh Ahmad Bamba Mbacké qui fut un soufi modéré, un ascète, rompu à la dévotion, attaché à la sunna du prophète. La création d'un ordre religieux confrérique appelé la Muridiyya, la quête de l'agrément divin, la pratique du soufisme rigoureux, conforme au Coran et à la sunna, la production intellectuelle, religieuse, en prose et en poésie, dans des domaines aussi variés sont étudiés pour mieux faire connaître Khadimu-r Rasul, le serviteur du prophète. Dans le même sillage, Mouhamed Moustapha Dièye et Alassane Sow partagent les résultats de leur recherche sur les stratégies d'implantation, des églises

évangéliques à Dakar. L'adaptation locale et le cosmopolitisme sont des composantes de leurs stratégies. La promesse de "Born Again", les activités d'aide, de prières et des séances de guérison facilitent la promotion de ces églises pentecôtistes. L'étude révèle que les églises tentent de contourner les contraintes liées aux codes d'attribution des lieux de culte, en misant sur la location et l'achat.

Enfin, Secka Gueye interroge les malentendus des rapports entre le Nord et le Sud, à partir d'une approche littéraire de *Mirages de Paris* et *Un Chant écarlate*. L'étude présente le couple mixte, met en relief l'élan de sympathie, dresse des portraits croisés avant d'exposer les tendances caricaturales qui traduisent des relations d'opposition dans un espace de rencontre de deux cultures qui appellent à l'intercompréhension, à l'interculturel.

En somme, ce premier volume traduit la vitalité de la recherche dans beaucoup de pays en Afrique et mutualise des cadres de référence méthodologiques essentiellement empiriques et producteurs de résultats probants. Il est complété par un second volume contenant des contributions aussi diverses que significatives sur les sciences de l'éducation et sur les disciplines fondamentales.

Ousseynou Thiam

Oumar Dia

COMMENT REUSSIR L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE FRANÇAISE ?

Résumé

Les échecs répétitifs de différentes expériences menées dans le système éducatif sénégalais nous ont amené à proposer des solutions pour une réussite totale de l'introduction de nos langues à l'école française. A cet effet, le schéma et la stratégie de mise en œuvre s'articuleront autour des points suivants : l'édition en langues nationales, la redéfinition de la politique linguistique, le renforcement du multilinguisme, l'érection des langues nationales en moyens de promotion sociale. Par conséquent, cela nécessite une réelle prise en compte des réalités et besoins locaux par les décideurs politiques.

Mots clés : langues nationales, école française, réussite, introduction, stratégie

Abstract

The repetitive failures of various experiments carried out in the Senegalese educational system have led us to propose solutions for a total success of the introduction of our languages in the French school. To this end, the scheme and the implementation strategy will revolve around the following points: publishing in national languages, redefinition of language policy, strengthening multilingualism, the establishment of national languages as a means of social promotion. Consequently, this requires that political decision-makers take real account of local realities and needs.

Keywords: national languages, french school, success, introduction, strategy

Introduction

Point n'est plus besoin d'insister sur la justesse, la légitimité, la nécessité même du recours aux langues nationales - langues maternelles des enfants sénégalais - pour l'enseignement fondamental. Cette idée trouve son fondement dans la Loi d'orientation 91-22 du 16

février 1991 en son article 6¹. D'ailleurs, cette disposition est réaffirmée par la Constitution du Sénégal adoptée par référendum le 7 janvier et promulguée le 22 janvier 2001, en son article 22. En ce sens que l'Etat implique les collectivités religieuses ou non à l'effort d'éducation dans les langues nationales. Le fait est justifié sur le plan scientifique, psychopédagogique et sur le plan du savoir-être et de l'épanouissement des hommes et des femmes sénégalais. Le patrimoine culturel et linguistique des Sénégalais réside dans la conservation et dans l'élaboration de ces langues nationales dans l'école sénégalaise. Leur introduction dans l'éducation n'a pas toujours connu les effets escomptés. Sous ce rapport, quelles stratégies faudra-t-il mettre en place pour une introduction réussie de nos langues nationales dans le système éducatif sénégalais ?

A ce niveau, cinq pistes de réflexion vont être explorées: l'édition en langues nationales, la redéfinition de la politique linguistique, le renforcement du multilinguisme, l'érection des langues nationales en moyens d'enseignement et leur officialisation.

1. Editer en langues nationales

Il s'agira d'engager des actions concertées avec les éditeurs en vue de favoriser et soutenir la mise en place d'événements promotionnels (semaines du livre, foires et salons du livre), et plus spécifiquement la mise en place d'un salon de l'écrit et du livre en langues nationales. En effet,

« Parmi les conditions à remplir pour une introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs figure le développement d'une politique du livre qui favorise l'émergence d'un environnement lettré en langues nationales à travers la promotion d'un secteur éditorial spécialisé dans la production de manuels scolaires et livres en langues nationales »².

¹ « L'Éducation nationale est sénégalaise et africaine : développant l'enseignement des langues nationales, instruments privilégiés pour donner aux enseignés un contact vivant avec leur culture et les enraciner dans leur histoire, elle forme un Sénégalais conscient de son appartenance et de son identité (...). Elle développe l'esprit de coopération et de paix entre les hommes ».

² Symposium sur les perceptions mutuelles afro-arabes dans les programmes scolaires, CONFEMEN, Kaduna (Nigéria), du 24 au 26 avril 2007, 1-8 pp, p.7

Il est aussi important de mettre en place une politique de traduction et de construction de lexiques, d'œuvres en langues nationales vers le français et réciproquement. Pour en arriver à ce résultat, il nécessitera de bien redéfinir la politique linguistique du pays.

2. Revoir la politique linguistique

Les politiques ont intérêt à mener des recherches interdisciplinaires et des campagnes de sensibilisation et de recherche de consensus auprès de professeurs d'universités, d'institutions de formation des enseignants, des professionnels des médias, du marché du travail, des entreprises et autres institutions riches en ressources, afin de mettre à jour les connaissances relatives à la langue dans l'éducation et pour le développement. Par conséquent,

« Les politiques linguistiques du vingt-unième siècle et du troisième millénaire devraient de manière impérative tenir compte de ces aspirations des masses populaires afin de permettre à ces dernières de s'engager résolument dans l'effort de développement qui est et reste l'affaire de tous. Le Sénégal ne pourrait aucunement échapper à cette règle ». (Mbaya, 2005, pp. 22-23)

Sans une politique linguistique efficace, il n'est pas possible de promouvoir des environnements lettrés dans les écoles et les communautés. L'adoption de politiques éducatives multilingues et multiculturelles peut influencer la participation du secteur de l'édition dans la production de matériaux imprimés en langues nationales. Pour cela, il faudra impliquer fortement les linguistes dans la définition des politiques linguistiques d'où le développement de la collaboration entre linguistes et institutions publiques.

« Certes, les langues ne sont pas la propriété du linguiste. Mais il a le droit, sinon le devoir, d'exprimer une opinion sur leur destin. Il ne lui est pas interdit, même, de s'y engager quelquefois. [...] En prenant sa place dans l'entreprise réformatrice des langues, le linguiste peut contribuer à engager sur des voies moins incertaines leur avenir et peut-être, en

quelque mesure, celui des peuples qu'elles expriment ». (Hagège, 1985, p.204).

La politique linguistique implique s'intéresse également à la traduction des productions scientifiques en langues nationales qui est un moyen d'intégrer la majorité de nos populations dans le train de la globalisation. Il faut d'abord mettre nos peuples au même niveau de savoir que ceux des pays développés dans le domaine des recherches scientifiques et techniques. Alors, ces connaissances exploitées par le grand nombre pourront être à la base du décollage économique du Sénégal. On ne peut prétendre au développement si près de « 80% à 90% des jeunes Sénégalais ne maîtrisent pas le français » (Cissé, 2011, p.34), donc en marge de l'évolution du monde parce que, en même temps, on occulte l'apport de leur savoir. Ceux-ci ne sont pas des ignorants, pourtant. D'ailleurs, cette ouverture aux langues nationales est bien mentionnée par le PDEF

« Promouvoir la société globale, aussi bien au plan social et culturel qu'au plan économique et matériel en s'appuyant davantage sur l'utilisation des langues nationales, en mettant en pratique des procédures d'apprentissage directement inspirées du milieu de vie des citoyens et en réalisant des travaux productifs appropriés dans le sens d'un progrès social largement partagé »³

Une fois la politique linguistique adoptée par le gouvernement, le ministère chargé de la promotion des langues nationales et ses structures compétentes, en l'occurrence l'Académie des langues, à l'image du RIFAL⁴ mèneront en amont une large campagne de sensibilisation, d'information et de formation de toute la société sénégalaise sur l'importance et la nécessité d'utiliser les langues nationales comme outils de travail et de développement durable, dans tous les domaines de la vie publique à côté du français. Ainsi, il urge de renforcer le multilinguisme pour la réussite d'une telle entreprise

3. Renforcer le multilinguisme

Il conviendra de prendre en compte le multilinguisme comme élément positif dans la construction et la consolidation de l'Etat. Cela nécessite

³Parmi les principes de l'éducation de base du Programme Décennal de l'Education et de la Formation, 2012-2025, pp. 35-36

⁴ RIFAL signifie Réseau International Francophone d'Aménagement Linguistique

d'introduire et de généraliser l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel de l'élémentaire au supérieur. L'Etat se doit de normaliser le multilinguisme en vue de la cohésion sociale et du développement individuel et social, grâce à des politiques de langues fondées sur la maîtrise naturelle de deux langues ou plus. L'Etat doit aussi renforcer l'enseignement du français standard. Il ne faudrait pas qu'il dérive dans toutes les directions, sans guide, sans norme et sans cohésion. La langue française doit inscrire son maintien et son dynamisme dans le contexte linguistique, culturel, éducatif, médiatique et géopolitique sénégalais.

Ces politiques doivent être ancrées dans la conception sociale du pays, traduites dans la législation et reflétées dans la planification, la budgétisation et la recherche dans tous les secteurs de la société. Il faudra ainsi mettre en place un système de partenariats dynamiques pour l'éducation entre toutes les parties prenantes (gouvernement, prestataires d'éducation, experts en langue et en éducation, marché du travail, communautés locales et parents) afin de nouer un dialogue participatif et de mobiliser un soutien de grande envergure en vue d'une éducation multilingue intégrée, holistique et diversifiée qui stimulera la responsabilisation et la transparence. Le renforcement du multilinguisme passe par le développement de nos langues nationales comme moyens d'enseignement devant permettre d'acquérir le plus de compétences générales pour une maîtrise suffisante.

4. Introduire les langues nationales comme moyens d'enseignement.

Nos langues nationales ne doivent plus être tout simplement des outils de communication. Elles doivent aussi être des moyens de transmission des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la transformation de la vie quotidienne. Dans ce sillage,

« On voit donc que les langues africaines sont loin d'être frappées d'une pauvreté naturelle et qu'il suffit de leur appliquer un effort comparable à celui qui a été appliqué aux langues occidentales, pour qu'elles soient au niveau des exigences de la vie moderne »
(Diop, 1979, p. 415).

En effet, apprendre ces langues ou apprendre dans ces langues accélère l'accès aux sciences, aux technologies ou aux autres savoirs mondiaux et

universels. Autrement dit, redonner aux langues nationales la place de choix qui doit leur revenir dans un développement intégral économique, social et culturel du Sénégal, les hisser au rang de langues de développement, intervenant dans tous les secteurs de l'économie et de l'administration (activités et actes des institutions de l'Etat). Pour réussir l'introduction des langues nationales comme moyens d'enseignement, il faudra :

-créer des clubs indépendants du pouvoir politique afin de mener à bien les études théoriques et pratiques concernant les langues nationales et leur formalisation en vue de l'expression des connaissances scientifiques ;

-systématiser l'enseignement en langue nationale depuis le préscolaire et le primaire car tous les travaux sur la psycholinguistique sont unanimes à constater qu'à cet âge l'enfant apprend et retient mieux sa langue maternelle. Aujourd'hui le PAQUET envisage de *développer une stratégie soutenable d'utilisation des langues nationales durant les premières années du cycle fondamental comme langues d'apprentissage avec l'accompagnement d'instituts spécialisés*⁵;

-former les enseignants et inspecteurs de l'éducation en didactique des langues nationales ainsi qu'en gestion des classes bilingues. C'est pourquoi, l'on doit renforcer la prise en compte des langues nationales dans le référentiel de formation initiale des EFI⁶ pour les instituteurs ainsi qu'à la FASTEF⁷ pour les professeurs en intégrant tous les niveaux ainsi que toutes les disciplines en langue nationale au lieu de se limiter seulement en lecture pour l'élémentaire par exemple. De même, le nouveau curriculum de l'école de base, en expérimentation depuis quelques années, doit prendre en compte les langues nationales et devenir un véritable curriculum bilingue ;

-revoir les conditions d'accès dans les écoles de formation en définissant un nouveau profil d'entrée. Ainsi, il y a nécessité de soumettre les postulants à un test de niveau de connaissance en langues nationales (maîtrise de l'outil, à l'oral comme à l'écrit), mais également à un test de français pour évaluer avec précision les besoins et élaborer les contenus de formation les mieux adaptés prenant en charge correctement la pédagogie du français et des langues nationales ainsi que les contenus relatifs à leur

⁵ Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) Secteur Éducation-Formation 2013-2025 juillet 2013, p. 32.

⁶ Ecoles de Formation d'Instituteurs

⁷ Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

fonctionnement. Cette perspective permet de sélectionner des candidats capables de gérer des apprentissages au terme de la sommaire préparation dans ces centres de formation ;

-garantir la formation continuée en mettant en place un dispositif approprié et en responsabilisant au maximum les principaux acteurs dans le pilotage des écoles/ classes bilingues.

-prendre toutes les dispositions afin que soient élaborés des manuels adaptés, suffisants et disponibles à temps pour tous les niveaux concernés par l'enseignement bilingue et pour toutes les deux langues. Il y a nécessité de productions pédagogiques et de supports didactiques variés, destinés aux enseignants, simples, utilisables et efficaces⁸. L'utilisation concomitante des langues nationales et du français à tous les niveaux d'éducation permettra d'améliorer de façon significative la qualité de l'enseignement et des apprentissages.

-faire figurer, dans l'enseignement primaire, moyen-secondaire et supérieur, des études et des travaux pratiques de traduction en langue nationale ;

-proposer des évaluations en langue nationale à tous les niveaux, étapes et cycles ainsi qu'aux examens nationaux ;

-faire des langues nationales des moyens de promotion sociale en octroyant des bourses d'études, des séjours à l'étranger, en prenant intégralement les frais de scolarité des élèves qui se sont mieux distingués dans les études en langue nationale. De même, organiser des concours afin de recruter dans la fonction publique des citoyens sénégalais qui ont fait preuve d'une bonne maîtrise du wolof⁹ ou d'une autre langue nationale. Ce projet aussi prometteur pourrait être facilité par l'officialisation de nos langues nationales.

5. Officialiser les langues nationales

Le passage des langues nationales, langues de cultures à langues de développement permettra sans nul doute à la majorité de Sénégalais de participer de manière active au développement global et endogène du pays. Le développement n'est possible qu'à travers des médiums linguistiques que les citoyens maîtrisent parfaitement. C'est dans le même

⁸ Actuellement, le dispositif se limite aux niveaux CI, CP et CE1 et ne concerne ni la totalité des régions ni la totalité des langues nationales.

⁹ Principale langue nationale véhiculaire du Sénégal

ordre d'idées que G. Kedrebeogo (2001, p.2) citant Lepage (1964, p.18) affirme que :

« Quand la langue du gouvernement et de la loi diffère de celle des masses populaires, les plans de développement économique, agricole et industriel sont difficiles à élaborer et encore plus difficiles à mettre en œuvre parce que la recherche de base se trouve handicapée par la barrière langue ».

Mais, à l'heure actuelle, avant toute officialisation, les langues devront être recadrées, retravaillées, enrichies, répandues davantage. Pour cela, il convient :

-de mettre en place des documents techniques et culturels, d'ouvrages scientifiques et technologiques en langues nationales sur le marché et dans les bibliothèques ;

-de mettre au point les règles de transcription, les lexiques de base, les grammaires de référence, les lexiques spécialisés et plusieurs autres littératures dans toutes les langues nationales. Il faut savoir que toute langue est capable de véhiculer toutes les notions ;

-de mettre en place des structures chargées de la normalisation et de l'enrichissement conceptuel des langues retenues ; sous ce rapport, l'exposé des motifs explique

« Il est impossible pour les pouvoirs publics de tolérer dans ce domaine si sensible (...) l'anarchie et la confusion et que l'on assiste à l'éclosion et à la profusion de systèmes sauvages de transcription des langues nationales ne relevant que de l'individualisme de leurs auteurs et de l'improvisation. »¹⁰.

En effet, la Direction de l'alphabétisation et des langues nationales devrait jouer un rôle capital dans la défense des langues nationales en veillant à l'application des décrets qui régissent leur utilisation¹¹ ;

¹⁰ Loi N° 77-55 du 10 avril 1977 relative à l'application de la réglementation en matière de transcription des langues nationales.

¹¹ Une langue est régie à l'écrit et à l'oral par des règles définies. Evitons d'installer un laisser-aller dans ce domaine et les transcriptions les plus fantaisistes de proliférer. Aujourd'hui, les utilisateurs semblent oublier que la langue véhicule les valeurs culturelles et l'identité d'une société donnée.

-d'élaborer des programmes d'initiation à la lecture et à l'écriture des langues nationales en direction des acteurs de l'éducation ;

-de concevoir des manuels (terminologies) facilement utilisables et commercables dans ces langues dans des domaines aussi divers que variés : santé, justice, géographie, pêche, technologie, agriculture, médecine, etc.

-d'engager une vaste campagne de sensibilisation et de concertation avec les populations pour l'introduction et le maintien des langues nationales dans le système éducatif et dans l'administration d'une manière générale, les avantages et les apports qualitatifs que cela comporte, pour prévenir les réticences et les abandons. Une telle campagne doit impliquer les plus hautes autorités de l'Etat, dont le président de la République et son gouvernement, la société civile, mais également les autorités locales ainsi que les différentes associations existantes à tous les niveaux.

Conclusion

L'introduction des langues nationales dans le système éducatif sénégalais a connu des échecs répétitifs. « Le bilan fut mitigé » (Cissé, 2008, p.119). L'introduction et le maintien des langues nationales à l'école ne relèvent pas du nationalisme. Ils répondent plutôt à la mission d'éducation et d'amélioration des conditions de vie et d'existence des Sénégalais. Il s'agit de leur parler et de les enseigner une langue qu'ils comprennent. En effet, l'émergence ne peut se concevoir en sautant l'étape de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations ; ensuite vient l'étape « Echange avec le reste du monde ». En outre, le français ne saurait à lui seul assurer et pérenniser le développement social et économique du pays. Par ailleurs,

« L'introduction des langues nationales dans l'enseignement est en fait une œuvre de longue haleine, un processus qui exige tout à la fois patience et vigilance. C'est pourquoi, tout en insistant sur la nécessité de la refonte des systèmes éducatifs concernés, il y a lieu de la précéder ou de l'accompagner d'une préparation appropriée ».¹²

¹² Symposium sur les perceptions mutuelles afro-arabes dans les programmes scolaires, Confèmen, Kaduna (Nigéria), du 24 au 26 avril 2007, 1-8 pp, p.8. Op. cit.

Références bibliographiques

Cissé, M. (2008). « Langue, Etat et Société au Sénégal ». In *sudlangues*, No 5, p.100-144.

Cissé, M. (2011). Langues et Glottopolique au Sénégal. *Ethiopiennes, Revue négro-africaine de Littérature et de philosophie ligne*, 87. En ligne [http : //ethiopiennes .refer.sn. /spip.php? article1793](http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1793). Consulté le 15/08/2015.

Décret n°71-566 du 21 Mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales.

Diop, C. A. (1979). *Nations nègres et cultures*. Paris : Présence Africaine, 3ème édition.

Hagege, C. (1985). *L'homme de paroles*. Paris : Fayard.

Kédrébégo, G. (1998). "Francophonie et développement africain: mythe ou réalité ?" *Science et Technique*, Cnrst, Ouagadougou.

Loi N° 77-55 du 10 avril 1977 relative à l'application de la réglementation en matière de transcription des langues nationales.

Loi d'orientation de l'Education nationale N° 91-22 du 16 février 1991.

Mbaya, M. (2005). *Pratiques et Attitudes Linguistiques dans l'Afrique d'Aujourd'hui : le cas du Sénégal*. Monchen: Lincom Europa.

Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) Secteur Éducation-Formation (2013-2025), juillet 2013.

Programme Décennal de l'Education et de la Formation (2012-2025)(
SENEGAL, Constitution du 22 janvier 2001

Symposium sur les perceptions mutuelles afro-arabes dans les programmes scolaires, Confemen, Kaduna (Nigéria), du 24 au 26 avril 2007, pp 1-8.

LES AUTEURS

BA Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

BAWA Ibn Habib, Université de Lomé, Togo.

BERE Anatole, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

DIA Oumar, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

DIALLO Souleymane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIAM Mamadou Tandiang, Université de Thiès, Sénégal.

DIEYE Mouhamed Moustapha, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF Pierre Baligue, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF René Ndimag, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

FALL Abdou Khadre, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

FALL Abdou Rakhmane, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dakar, Sénégal.

FAYE Cheikh, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.

GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

KABORE Bernard, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.

KOUAME Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

LO Abdoul Ahad, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

LY Mouhamed Abdallah, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

MASANDI KISUKU Lez Justin, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

MBENGUE Babacar, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

N'DETIBAYE Assah, Université de N'Djaména, Tchad.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

NACOULMA Boukaré, Université Joseph Ki-Zerbo, Burnika Faso.
NDIAYE Maguèye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
NIANE Babacar, l'Université de Thiès, Sénégal.
SAWADOGO Issaka, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.
SEYE Amadou Anna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SORE Ousséni, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.
SOW Alassane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SY Harouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
TCHAIÏNE Dionnodji, Université de N'Djaména, Tchad.
THIAM Ousseynou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.